**Protocole d’information, de prélèvement sur le terrain et de transmission des échantillons jusqu’au lieu de stockage**

**Protocole d’information**

L’information est donnée par le présent document qui sera diffusé auprès de tous les opérateurs sur le terrain par le Service Régional d’Archéologie (SRA).

Une journée de formation pratique sera proposée auprès des archéo-anthropologues. À cette occasion, leur sera transmis un document détaillant les conditions de prélèvement, ainsi que les modalités d’utilisation de ces échantillons.

Par ailleurs, beDNA organisera des sessions de formation d’une journée ou d’une semaine qui seront ouvertes aux partenaires de l’archéologie préventive.

**Protocole de prélèvement sur le terrain**

Les éléments suivants seront nécessaires au prélèvement : gants de laboratoire (non poudrés) ; masques ; sacs en plastique stériles à fermeture zip de diverses tailles ; étiquettes imputrescibles.

Le prélèvement ne s’effectue que sur du matériel osseux et dentaire humain, sans autre tissu organique, et qui n’est pas issu d’incinération.

Si possible, le prélèvement des échantillons s’effectue le plus tôt possible après leur dégagement sinon le mieux est de le faire lors du démontage des pièces osseuses. Il est formellement déconseillé de toucher les échantillons destinés au prélèvement à mains nues. Les outils utilisés pour le prélèvement doivent être préférentiellement propres, mais ne sont pas à nettoyer systématiquement à l’eau de javel/eau oxygénée avant les prélèvements. Si c’est le cas, il est impératif de les rincer soigneusement à l’eau distillée.

Deux échantillons sont prélevés, préférentiellement un fragment de l’os temporal (partie pétreuse) et une dent dont la racine est préservée et complète. Si ni la partie pétreuse de l’os temporal ni une dent ne peuvent être prélevés ou ne sont pas préservés, un autre échantillon osseux avec cortex préservé, d’au moins un gramme, est prélevé. Si l’individu dégagé lors de la fouille présente un crâne complet sans possibilité d’accéder à la partie pétreuse ou de retirer l’os temporal du crâne sans le briser, deux dents sont prélevées. Les mêmes recommandations sont appliquées dans le cas d’individus immatures.

Dans le cadre où une étude paléogénétique est déjà prévue en amont de la fouille et le contact avec un ou des laboratoires a déjà été établis, seul 1 échantillon est prélevé pour conservation dans la banque beDNA.

Le prélèvement est effectué dans des règles d’asepsie élevée : utilisation de gants stériles (non poudrés), port d’un masque. Les gants sont changés entre chaque sépulture. Une photographie systématique avant et après le prélèvement doit être faite et ajoutée au rapport de fouille.

Les échantillons ne sont pas lavés ; le surplus de sédiments est ôté au maximum et uniquement de façon mécanique. Si les échantillons prélevés sont humides, le sac en plastique stérile à fermeture zip doit être laissé ouvert dans la zone de conservation jusqu’à séchage complet des échantillons.

Les deux échantillons prélevés sur un même individu sont déposés chacun dans un sac en plastique stérile à fermeture zip de taille adaptée, où sur ses bandes blanches et sur une étiquette stérile et imputrescible glissée dans le sac sont inscrites toutes les informations permettant de l’identifier (site de fouilles, année, numéro d’identifiant de l’Unité d’Enregistrement (UE), nature de l’échantillon, c’est-à-dire le type d’ossement et de latéralité).

Les deux sacs appartenant à un même individu sont conservés au sein d’un nouveau sac à fermeture zip. Les informations permettant d’identifier l’individu sont à nouveau inscrites sur ce second sac (et sur une étiquette stérile et imputrescible) à l’exception de la nature des échantillons. Une fiche de prélèvement sera transmise au responsable d’opération par beDNA en amont des prélèvements. L’identification des échantillons doit être remplie pour chaque prélèvement (un ou deux par individu) et insérée dans le sac contenant l’individu prélevé. Si un seul échantillon peut être prélevé, barrer la seconde ligne de la fiche de prélèvement. Un troisième sac à fermeture zip (ou une boîte) sera utilisé afin d’y mettre l’ensemble des échantillons provenant d’un site.

Les échantillons sont ensuite conservés dans un espace tempéré (<25°C), à l’abri du soleil et des variations importantes de température jusqu’à transmission. Ils ne sont pas conservés dans un congélateur ni dans un réfrigérateur.

**Un rappel des étapes de prélèvement est disponible en page 3.**

**Protocole de transmission des échantillons**

Dès la fin de la fouille de la structure contenant les restes osseux et dentaires anthropiques ou lorsque la somme des individus prélevés atteint 100 individus, les échantillons sont transférés à la banque beDNA.

Le responsable d’opération et/ou le SRA prennent contact avec le responsable de la banque beDNA, afin de décider des modalités de transfert jusqu’au Musée de l’Homme. Les échantillons peuvent être envoyés par colis, déposés par le responsable d’opération ou récoltés par le responsable de la banque beDNA ou bien par le SRA.

Lors du transfert, est transmis à la banque beDNA un document récapitulatif du transfert des échantillons relatant :

**-** le N° d’Opération Archéologique Nationale (OA avec code région),

**-**  le type d’opération et l’organisme de rattachement ainsi que son nom,

**-**  le SRA associé,

* le nom du responsable d’opération et de la personne en charge des analyses anthropologiques,
* l’année de l’opération,
* le nom de la commune et du lieu-dit ou adresse,
* le nombre d’échantillons total,
* le nombre de prélèvements (correspondant au nombre de sacs d’individus total),
* le nombre de sacs/caisses contenant l’ensemble des échantillons de l’opération archéologique

La banque beDNA fournira un exemplaire du document de transfert à remplir. Cette fiche de transfert des échantillons est signée en quatre exemplaires par le responsable d’opération, le responsable de la banque beDNA. Un exemplaire est retourné auprès du responsable d’opération ; un exemplaire est conservé par beDNA ; un exemplaire est conservé avec les échantillons, un exemplaire est envoyé au SRA. Une liste des prélèvements est faite et jointe au document de transfert, soit par un membre de beDNA, soit par le responsable d’opération (si aucun membre de beDNA n’est présent pour les prélèvements). Celle-ci doit être transmise à beDNA par le responsable d’opération et inversement selon le cas de figure. La banque beDNA fournira également un exemplaire du tableau pour la liste des prélèvements en amont de la phase terrain.

Un tableau post-fouille sera également fourni au responsable d’opération par beDNA. Ce tableau devra être rempli lors de la post-fouille afin d’y renseigner les informations n’ayant pu être caractérisées lors de la phase terrain. Ce document sera ensuite transmis à beDNA.

À terme, une copie numérique du rapport final d’opération sera fournie à beDNA par le SRA.

**Etapes afin d’effectuer un prélèvement**

1. Mettre un masque
2. Mettre les gants
3. Prendre une photographie avant le prélèvement
4. Faire le premier prélèvement
5. Déposer le prélèvement dans un sac à fermeture zip stérile (type minigrip) sur lesquels sont inscrits les informations suivantes : site de fouilles, année, numéro d’identifiant de l’Unité d’Enregistrement (UE), nature de l’échantillon c’est-à-dire, le type d’ossement et de latéralité ; inscrire sur une étiquette stérile et imputrescible glissée dans le sac les mêmes informations
6. Faire le deuxième prélèvement selon les mêmes modalités
7. Déposer le prélèvement dans un sac à fermeture zip stérile (type minigrip) sur lesquels sont inscrits les informations suivantes : site de fouilles, année, numéro d’identifiant de l’Unité d’Enregistrement (UE), nature de l’échantillon, c’est-à-dire le type d’ossement et de latéralité ; inscrire sur une étiquette stérile et imputrescible glissée dans le sac les mêmes informations
8. Déposer les deux sacs à fermeture zip dans un nouveau sac correspondant à l’individu prélevé sur lequel est inscrit les informations suivantes : site de fouilles, année, numéro d’identifiant de l’Unité d’Enregistrement (UE)
9. Glisser la fiche de prélèvement remplie dans le sac du prélèvement de l’individu
10. Prendre une photographie après le prélèvement